

FICHE REFLEXES



INCENDIE

TONTOUTA



Mode d'intervention

Incendie sur le Dépôt

- Donner l'alerte rapidement.
- Appuyer sur l'Arrêt d'Urgence le plus proche : dépotage/atelier/garage/bureau.
- Commencer l'extinction du feu le plus vite possible avec les extincteurs disponibles : dépotage/atelier/garage/bureau.
- Ouvrir les issues de secours.
- Porter secours si blessé.
- Evacuer les véhicules hors du Dépôt.
- Fermer les cuves en service.
- Bloquer la circulation en abaissant les barrières en amont et en aval du dépôt**

Incendie sur véhicule en cours d'opération (Oléoserveur / Avitailleur)

Précautions à prendre

- Respecter les consignes et procédures de sécurité.
- Respecter la signalisation en place et sur véhicule.
- Stopper les opérations en cours dès l'apparition d'une fuite produit, fuite d'huile moteur ou hydraulique.

Début d'incendie en arrivant ou en partant du parking avion

- Eloigner le véhicule loin des avions et l'immobiliser dans un lieu sûr.
- Donner l'alerte.
- Appuyer sur l'arrêt d'urgence du véhicule, descendre et attaquer le feu avec les extincteurs.
- Porter une attention particulière au sens du vent, commencer l'extinction vent dans le dos.
- Prendre garde une fois le feu éteint à un rallumage soudain.

Début d'incendie pendant le plein d'avion / sous l'aile ou à proximité d'avion

- Donner l'alerte et stopper l'avitaillement en lâchant la poignée homme mort, tirer sur le lanyard, fermer la vanne sortie produit du véhicule, déconnecter les flexibles, éloigner le véhicule en zone sûre et commencer l'extinction du feu avec les extincteurs du camion en attendant les renforts.
- Attaquer toujours le feu avec le vent dans le dos.
- Rapatrier le véhicule au dépôt après extinction totale du feu, surveiller pendant quelques temps la non reprise de feu ainsi qu'avant la remise en marche.
- Faire un rapport détaillant le déroulement de l'incendie.
- Transmettre à la Direction Générale et au Responsable HSE le rapport avec les investigations et détails de l'incendie.

Après l'Alerte : Réintégration du personnel / des véhicules

- Le personnel ayant évacué le dépôt doit attendre les consignes des Responsables avant de réintégrer l'enceinte du dépôt.
- Attendre aussi les autorisations pour rapatrier les véhicules à leur place habituelle.
- Vérifier avant l'entrée des véhicules dans les garages les points suivants :
 - Pas de câbles électriques ou de téléphone à terre
 - Les sols doivent être propres sans ustensile, ou produit ayant servi à l'extinction de l'incendie
 - Remettre le matériel de protection incendie à sa place (extincteurs et protections individuelles)
 - Vérifier l'état des extincteurs, les vides doivent être couchés et remis rapidement en état de fonctionner par le service agréé, les extincteurs non utilisés doivent être aussi contrôlés non dégoupillé, non percutés, à leur place
 - Vérifier le matériel électrique, pompes, lumières, ordinateur avant de remettre l'électricité
 - Signaler au Responsable toute anomalie, si les vérifications donnent satisfaction, reprendre l'activité normale des opérations

